



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 73473

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le mouvement sectaire en France. Le parlementaire Alain Gest avait été l'auteur, en 1994, d'un rapport sur les sectes en France. Il répertoriait notamment les sectes et plus exactement les associations que l'on pouvait assimiler à des sectes en France. Depuis, le gouvernement avait mis en place un observatoire des sectes. Aussi, elle lui demande si, selon les observations de cet organisme et de son ministère, ce phénomène tendrait à diminuer ou si, au contraire, on assisterait à une recrudescence de ces mouvements.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73473

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8481